

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 15 (1870)
Heft: 9

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 19.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE MILITAIRE SUISSE

N° 9.

Lausanne, le 18 Mai 1870.

XV^e Année

SOMMAIRE. — Fragments (par le général Dufour). (*Fin.*) — Reconnaissance de la vallée du Rhône, par M. le colonel C. Borgeaud. (*Fin.*) — Nouvelles et chronique.

FRAGMENTS.

POLIORCÉTIQUE DES ANCIENS.

(*Fin.*)

§ 5. *Attaques rapprochées.*

Quand les terrasses étaient achevées, que leurs batteries ou leurs tours avaient pris quelque ascendant sur la défense de la place, on transportait les vignes plus avant et on formait, à moitié chemin, comme une seconde parallèle, pour se procurer un espace utile entre la terrasse et les vignes, tout en serrant la place de plus près. C'est à partir de cette seconde parallèle, qui, du reste, n'était pas toujours nécessaire, la première pouvant servir quand la terrasse était suffisamment rapprochée (ce qui dépendait des localités et des circonstances de la place); c'est, dis-je, de cette galerie parallèle qu'on débouchait pour se porter directement contre les points de l'enceinte où l'on voulait faire brèche, lesquels étaient ordinairement les deux ou trois tours qu'embrassaient les attaques; ces tours jouant anciennement le même rôle que nos bastions dans la fortification moderne; et l'on sait que les bastions sont toujours les points d'attaque.

On préparait donc, en arrière de la parallèle et sous la protection des vignes dont elle était formée, des muscules et autant de tortues bélières qu'on voulait faire de brèches.

On débouchait de la parallèle en enlevant quelques vignes pendant la nuit, et l'on poussait en avant les muscules pour niveler le terrain et préparer la voie aux tortues. Celles-ci suivaient au moyen de leurs roues et, sous leur abri, on commençait le comblement du fossé dès qu'on était arrivé sur le bord. On employait à cet effet des fascines qu'on faisait passer de main en main sous la galerie protectrice qui joignait la parallèle à la tortue et qui avait été faite à mesure que celle-ci s'avavançait. Cette dernière galerie, plus rapprochée de la place que les autres et plus exposée à des coups dangereux, se construisait plutôt avec de solides muscules qu'avec des vignes. Les muscules de tête, c'est-à-dire ceux qui avaient marché devant les tours bélières jusqu'au bord du fossé, étaient démontés pour être employés ailleurs.